

À quels prix sont proposés les habitations vendues par 3F ?

Les prix de **vente** des **logements** commercialisés par **3F** sont variables mais toujours fixés selon la même procédure en deux étapes.

Première étape : la valeur de **l'habitation** est estimée par des experts indépendants.

Elle dépend de divers critères, comme :

- la **surface habitable** ;
- [la catégorie du logement](#) ;
- **l'étage** où il est situé ;
- son orientation ;
- l'ajout éventuel d'un **parking** ou d'un **box**.

Deuxième étape : nous appliquons une décote de 20 % ou de 10 % ; la décote dont bénéficie les acquéreurs et acquéreuses est variable suivant les conditions arrêtées par la direction générale de 3F.